



Renaison infos

L'information officielle de la mairie de Renaison

04 77 64 40 22 - contact@renaison.fr - www.renaison.fr



L'Equipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Agenda

Dimanche 11/12/22 :

Sainte Cécile organisée par la Société Musicale et les Copains d'Accord

Messe - 10h
07 86 83 58 41

Vendredi 16/12/22 :

Goûter de Noël organisé par le Sou des écoles de Renaison

Salle des associations - 16h30
06 29 46 54 11

Dimanche 15/01/23 :

Vœux à la population

Salle La Parenthèse - 10h30
04 77 64 40 22

Samedi 21/01/23 :

Saint Vincent organisée par les Amis du Patrimoine

Marché - 8h
04 77 62 68 23

Samedi 21/01/23 :

Concert de la harmonie fédérale organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire

Salle La Parenthèse - 20h30
06 12 77 47 56

Les 28 et 29/01/23 :

Représentations théâtrales "Une brigade de charme" et "Jumelage inoubliable" jouées par "Scène Hic" organisées par Espoir santé harmonie

Salle La Parenthèse - S. 20h30 et D. 14h30
04 77 64 26 27

INFOS UTILES ET CONTACTS

• Vous n'avez pas reçu votre bac ? Pas d'inquiétude ! Ils sont livrés jusque fin décembre 2022. Au-delà contactez le 0805 292 600

• Vous habitez en logement individuel et n'avez pas encore répondu à l'enquête ?

Contactez le 0805 292 600

Déchets ménagers : le tri vient à vous !

Roannais Agglomération vous simplifie la vie ! En 2023, plus besoin d'aller au point tri, sauf pour le verre. Pour cela, d'ici le début de l'année 2023, les foyers des 40 communes seront équipés de deux bacs :

- Un bac à couvercle bordeaux, destiné aux ordures ménagères non recyclables, en sacs fermés.
- Un bac à couvercle jaune, où vous pourrez déposer en vrac tous vos papiers et emballages (bien vidés), sans sac.

À noter : les foyers en maison individuelle avec jardin, identifiés lors de l'enquête menée au printemps, disposeront également d'un composteur en plastique. Il est destiné aux déchets alimentaires (épluchures de fruits, de légumes...) et aux petits déchets verts.

UNE COLLECTE ALTERNÉE

Vos deux bacs seront collectés en alternance : par exemple, semaine paire pour les ordures ménagères (bac bordeaux), semaine impaire pour les emballages et le papier (bac jaune) ; ou vice-versa selon votre lieu de résidence. Pour vous informer au mieux, des calendriers seront distribués auprès de chaque foyer.

ET POUR L'HABITAT COLLECTIF ?

Pour certaines résidences de taille modeste, les bacs pourront être individualisés. Quant aux immeubles plus importants, ils seront équipés de bacs collectifs bordeaux et jaunes si les locaux le permettent. Dans le cas contraire, la collecte se fera en point de regroupement près de chez vous.



Plus d'infos : aggloroanne.fr ou au 0800 17 34 50

Décorons Renaison !

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a décidé de décorer la commune "d'une forêt de petits sapins". Ces derniers sont installés au naturel mais peuvent être décorés par les habitants, ceux situés à proximité des écoles sont réservés aux décors des enfants.



Venez faire votre marché !

Tous les samedis matins, dans une ambiance conviviale, retrouvez un large choix de produits : volailles, œufs, fromages, charcuterie, légumes, pain, poissons, miel, olives, bière, ... mais aussi vêtements, aromates, thés...

Vous êtes producteurs ou commerçants non sédentaires et vous souhaitez un emplacement sur le marché de Renaison le samedi matin, merci de vous faire connaître en envoyant un mail à contact@renaison.fr.



Rentrée scolaire 2023

Votre enfant est né en 2020 ou avant et vous souhaitez l'inscrire à l'école maternelle de Renaison pour la rentrée 2023, merci de contacter la directrice par téléphone au 04 77 64 21 03 uniquement les lundis ou par mail sur ce.0420311k@ac-lyon.fr.



INSCRIPTIONS
SCOLAIRES

Sou des écoles

Le sou des écoles de Renaison organise un goûter de Noël pour fêter le début des vacances. Ce goûter se déroulera **vendredi 16 décembre 2022 à partir de 16h30** (Jour des vacances de Noël) à la sortie de l'école, dans la salle des associations de la mairie.

Le goûter en pré-vente consiste à proposer aux enfants et parents (3€/personne) :

- Une boisson fraîche ou chaude, une part de bûche, 2 chouquettes.
- Présence du Père Noël.
- Ateliers créatifs.
- Atelier maquillage.

Contact : 06 29 46 54 11

<https://sou-des-ecoles-de-renaison.s2.yapla.com/fr/>



Un nouveau parvis !

La place Jean-Baptiste Remonet (place de l'église) va être entièrement réaménagée afin notamment de sécuriser le passage, des enfants se rendant à l'école maternelle et au centre de loisirs sans hébergement. Les travaux ont débuté courant octobre avec la création, devant l'église, d'un parvis en béton désactivé embelli par des pots fleuris.

Joli partenariat entre les services de la voirie et des espaces verts.

Dans un second temps, le revêtement de la place sera refait avec un cheminement piétons sécurisé jusqu'à l'accès au Jardin Préfol.



En route vers la sobriété numérique

Renforcé depuis la crise sanitaire, le numérique nous est indispensable et c'est un fabuleux outil pour garder le contact, travailler, se divertir, découvrir de nouvelles choses... Mais notre consommation du numérique n'est pas sans conséquence sur l'environnement.

Le saviez-vous ?

- En moyenne chaque foyer européen contient 72 équipements électriques et électroniques dont 11 cassés ou inutilisés.
- L'objet électronique le plus inutilisé et le plus accumulé est le téléphone portable. En France, jusqu'à 113 millions de téléphones inutilisés dorment dans les tiroirs, plus des deux tiers sont encore fonctionnels !

Des gestes (simples) pour un numérique plus éco-responsable :

- n'achetez que les objets dont vous avez réellement besoin,
- privilégiez une connexion internet ou filaire plutôt que la Wifi,
- avant de sortir, pensez à télécharger vos contenus en avance, pour les regarder plus tard,
- ne consommez que des contenus qui vous intéressent vraiment,
- réduisez la qualité des vidéos que vous regardez,
- dans vos emails, privilégiez des liens vers des documents à télécharger plutôt que d'envoyez des pièces jointes,
- pensez à vider votre boîte email régulièrement.

Allonger la durée de vie de son matériel informatique : une priorité

- privilégiez le matériel reconditionné ou d'occasion,
- évitez de multiplier les appareils,
- privilégiez les imprimantes qui permettent de remplacer chaque couleur indépendamment,
- entretenez correctement le matériel,
- recyclez le matériel informatique.

Voilà, maintenant au travail !



Laissons-nous chanter

Ateliers de chant familial : parents et/ou grands-parents et enfants (de 0 à 6 ans), la joie de chanter en famille et entre familles, pour et avec les petits. L'atelier se déroulera à Renaison de 10h30 à 11h30 au caveau du Bruchet.

3 dates au choix : samedi 17, mardi 20 ou mardi 27 décembre.

Renseignements, tarif et inscriptions (obligatoires à l'avance) au 06 82 86 53 56.



L'âge pour préparer le BAFA abaissé à 16 ans

Le décret n° 2022-1323 du 14 octobre 2022 abaisse l'âge d'entrée en formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Dorénavant, les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins le premier jour de la session de formation générale.

Pour rappel, le BAFA est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Cette mesure fait partie des 25 mesures annoncées dans le cadre du gouvernemental plan "Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs".

Toutes les informations sur :

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>



Avant de partir en vacances !

- Informez votre entourage de votre départ.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.
- **Opération tranquillité vacances**, vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.



L'éclairage public ce qui change

Suite à la hausse des dépenses d'électricité, les élus ont décidé une réduction d'horaire sur tous les points lumineux. Depuis le 28 novembre l'éclairage public est éteint de 21h30 à 5h30.

La mise en œuvre sera progressive car elle nécessite le réglage de 22 horloges de commande, dont plusieurs ne bénéficient pas des dernières technologies.

En 2022, le village est équipé de 331 points lumineux, dont 57 à Led. La dépense en consommation sur 2021 s'est établie à 21 000 €. A titre de comparaison, la commune est passée de 484 points lumineux en 2016 pour une dépense annuelle de 48 000 € à ce que nous connaissons aujourd'hui en incluant depuis 2018 la technologie Led, moins énergivore.

Les prévisions pour 2022 et les années suivantes font envisager des hausses tarifaires importantes.

Les illuminations de Noël ne sont pas supprimées mais un pièce lumineuse sur deux sera mise en place. Les guirlandes et autres décorations sont équipées d'ampoules d'anciennes générations. Autant dire que dans la période actuelle, les élus se devaient de réfléchir à faire des économies, sans pour autant laisser les places et rues sans air de fête.



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation, les bons réflexes à développer sans attendre.

Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

Soyez prévoyant

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage.

